

ARTICLE 1. ACHETEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

ARTICLE 2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure formalisée, suivant la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

ARTICLE 3. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est composée de 7 lots.

	Dénomination des lots
LOT N°1	Amélioration et entretien des voiries
LOT N°2	Amélioration et entretien de la signalisation
LOT N°3	Débroussaillage des réserves foncières
LOT N°4	Amélioration et entretien des espaces verts
LOT N°5	Amélioration et entretien de l'éclairage public
LOT N°6	Balayage mécanique
LOT N°7	Amélioration et entretien des ouvrages et des réseaux d'assainissement

ARTICLE 4. OBJET ET FORME DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet des prestations de services et de travaux liées à l'entretien et à l'amélioration de la voirie et du patrimoine non bâti de REDON Agglomération.

Les lots 3, 4, 5, 6 et 7 sont des accords-cadres à bons de commande **mono attributaires**.

Les lots 1 et 2 sont des accords-cadres à bons de commandes **multi-attributaires**.

	Montant mini € HT/an	Montant maxi HT/an
Lot 1 : Amélioration et entretien des voiries	200 000.00 €	850 000.00 €
Lot 2 : Amélioration et entretien de la signalisation	8 000.00 €	30 000.00 €
Lot 3 : Débroussaillage des réserves foncières	10 000.00 €	30 000.00€
Lot 4 : Amélioration et entretien des espaces verts	100 000.00 €	200 000.00 €
Lot 5 : Amélioration et entretien de l'éclairage public	5 000.00 €	40 000.00 €
Lot 6 : Balayage mécanique	10 000.00 €	30 000.00 €
Lot 7 : Amélioration et entretien des ouvrages et des réseaux d'assainissement	5 000.00 €	30 000.00 €

ARTICLE 5. MODE DE DÉVOLUTION

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

ARTICLE 6. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

Le marché prendra effet à compter de sa notification, pour une durée de :

	Date de fin initiale	Reconduction tacite	Durée maximale
Lot 1 : Amélioration et entretien des voiries	31.12.2023	1 fois une année	2 ans
Lot 2 : Amélioration et entretien de la signalisation	31.12.2023	1 fois une année	2 ans
Lot 3 : Débroussaillage des réserves foncières	31.12.2023	3 fois une année	4 ans
Lot 4 : Amélioration et entretien des espaces verts	31.12.2023	3 fois une année	4 ans
Lot 5 : Amélioration et entretien de l'éclairage public	31.12.2023	3 fois une année	4 ans
Lot 6 : Balayage mécanique	31.12.2023	3 fois une année	4 ans
Lot 7 : Amélioration et entretien des ouvrages et des réseaux d'assainissement	31.12.2023	3 fois une année	4 ans

Les délais d'exécution seront propres à chaque prestation et seront indiqués sur les bons de commande (conformément aux délais d'exécution indiqués dans le CCTP ou dans le mémoire technique du titulaire).

ARTICLE 7. VARIANTES

7.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

7.2 Variante obligatoire

L'acheteur ne demande aucune variante obligatoire.

ARTICLE 8. PRESTATION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) ÉVENTUELLE(S)

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffer par le candidat.

ARTICLE 9. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation.

ARTICLE 10. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site : <https://marches.megalis.bretagne.bzh> (sous la référence RA-AOO2022-29)

ARTICLE 11. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

14.10.2022, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

ARTICLE 12. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Critère Prix : 50%
- Critère Technique : 50% (*Analysé sur la base de sous-critères précisés dans le règlement de consultation*)

ARTICLE 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération, sous la référence de la consultation.

ARTICLE 14. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte
CS 44416, 35044 - Rennes cedex
Tél. : 02 23 21 28 28
courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr>

ARTICLE 15. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02
Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr